

FICHE PRATIQUE

VOUS ÊTES UN ORGANISME DE FORMATION

**Vous avez des questions sur vos
droits et obligations ?**

2 sites sont à votre disposition :

»»» Ministère du travail et des solidarités :
<http://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/organismes-de-formation-fonctionnement/organismes-formation>

»»» DREETS Bourgogne Franche-Comté :
[Contrôle de la formation professionnelle - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](#)

Depuis notre site internet, téléchargez et consultez les guides à votre disposition pour configurer votre compte, saisir votre bilan pédagogique et financier, mettre à jour vos coordonnées.

**Vous avez déménagé ou changé de
numéro SIREN ou SIRET ?**

La réglementation prévoit que vous devez signaler à l'administration tout changement dans les trente jours. Vous pouvez effectuer certaines mises à jour directement à partir du portail « Mon activité formation » en cas de modification de l'un des éléments suivants :

- Votre numéro d'établissement (soit les 5 derniers chiffres de votre SIRET) ;
- Votre adresse (à l'intérieur du département) ;
- Votre courriel de contact (veillez à mentionner une adresse si possible pérenne afin de faciliter et sécuriser la réception des messages) ;
- Votre numéro de téléphone.

Toutes les autres modifications nécessitent que vous preniez contact avec le Service régional de contrôle.

Votre portail dédié :
monactiviteformation.emploi.gouv.fr

Ce portail a pour objet le traitement des informations concernant votre déclaration d'activité et vos bilans pédagogiques et financiers en tant que dispensateur de formation. Vos adresses physiques, postales et/ou électroniques pourront être utilisées par l'administration afin de vous transmettre toute correspondance relative à la gestion de votre déclaration d'activité et de vos bilans.

Dans le cadre Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 entré en application le 25 mai 2018, il vous est rappelé également la nécessité de protéger les données personnelles que vous serez amenées à collecter dans le cadre de votre activité, notamment en mentionnant sur vos différents supports contenant des informations nominatives que ces derniers pourront être transmis aux financeurs ainsi qu'aux autorités de contrôle compétentes en cas de besoin.

Nos coordonnées

DREETS Bourgogne-Franche-Comté

Service régional du contrôle de la formation professionnelle
Site de Dijon : 21 Bd Voltaire BP81110- 21011DIJON Cedex
dreets-bfc.controle-fp@dreets.gouv.fr



Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 09h30 à 12h00 au 03.80.76.29.07

Pour ces contacts vous devrez mentionner votre n° de déclaration d'activité et/ou SIREN

NOVEMBRE 2025